

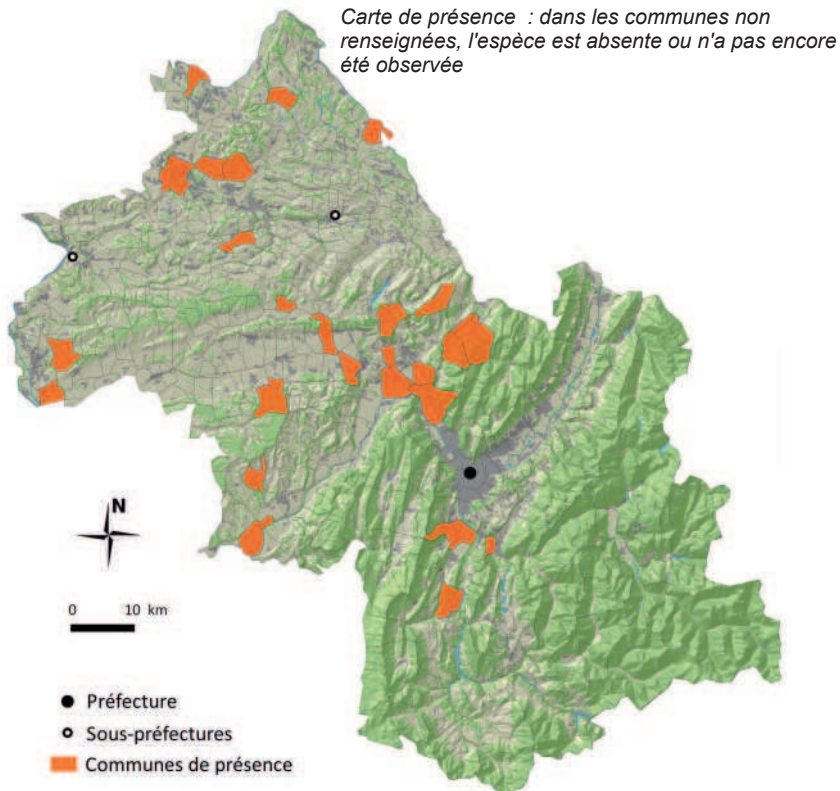
### Statuts de protection



Listes rouges	<b>Isère</b> : NT (Quasi menacée)
	<b>R-A</b> : CR (En danger critique d'extinction)
	<b>France</b> : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	<b>Non concernée par la directive "oiseaux"</b>
	<b>Inscrite à la directive "habitats" : annexe 5</b>



Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

Les observations de putois d'Europe en Isère sont ponctuelles et localisées essentiellement dans la moitié nord de du département, proches des cours d'eau et des zones humides : le long de l'Isère, en Isle Crémieu, dans le Voironnais. La majorité des données est apportée par les écrasements routiers.

### Écologie locale

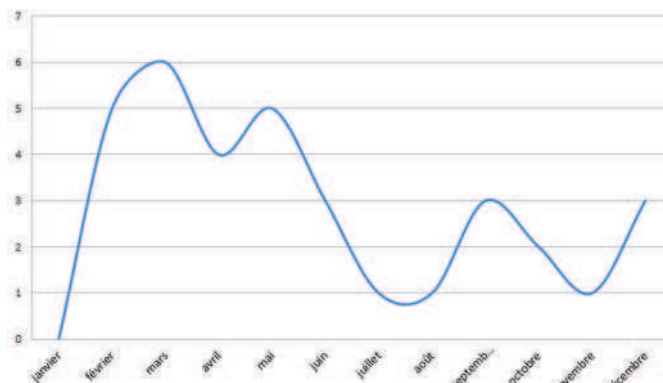
Le putois d'Europe vit près des milieux humides où il consomme des amphibiens, petits mammifères, des oiseaux, des œufs...

### Tendance évolutive

Avec l'assèchement des zones humides, la pression de chasse et la densification des infrastructures routières, le putois est aujourd'hui une espèce peu commune voire rare en Rhône-Alpes. Une lutte chimique contre le rat musqué a eu un impact néfaste sur les populations (MNHN, 2011). L'espèce, nocturne, est peu souvent observée et des dénombrements standardisés permettraient de mieux connaître l'évolution des effectifs.

## Phénologie saisonnière

Les observations sont peu nombreuses. La période de rut a lieu de mars à juin. Cela correspond au moment où la LPO Isère dispose du plus grand nombre de données. Les données de mortalité, qui représentent près d'un quart des observations sont recueillies toute l'année.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Supprimer de la liste des espèces chassables, réaliser des prospection ciblées.

### Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16